DLP 22-4-65 383178

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES, (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 55 — 16 AVRIL 1965

/ AVERTISSEMENTS /

POMMIERS - POIRIERS

- TAVELURES : Renouveler dès le 20 Avril, ou le plus tôt possible à partir de cette date, le traitement recommandé dans le précédent avis (9 Avril 1965).

/ INFORMATIONS /

POMMIERS - POIRIERS

- TETRANIQUES : En cas de présence de ces acariens, ajouter à la bouillie précédente un produit acaricide (voir EDITION SPECIALE) - excepté sur arbres en fleurs, qui ne seront traités contre ce ravageur qu'à la défloraison.

P O I S

- MILDIOU : Dans les zones où cette maladie occasionne habituellement des dégâts, effectuer préventivement une ou deux pulvérisations à base de Manèbe.

CHOUX-FLEURS

- MILDIOU : Ce champignon peut être très dommageable dès la levée. Pour en limiter les dégâts, effectuer un traitement dès le stade cotylédonaire avec Zinèbe ou Manconzèbe. Le renouveler tous les huit jours.

Les meilleurs résultats sont obtenus avec la pulvérisation pneumatique, à condition de ne pas diriger le jet trop directement sur les jeunes choux.

CRUCIFERES DIVERSES (COLZA de printemps notamment)

- ALTISES : Surveiller les semis et, si nécessaire, intervenir avec un produit insecticide.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

F. BARBOTIN et G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 81